

NDDL : jeter le bébé avec l'eau du bain !

(Plume Citoyenne) Quel gâchis ! A en croire madame la préfète de Loire-Atlantique et les associations représentatives des occupants de la ZAD, les choses se mettaient doucement en place et on avançait vers des solutions viables dans l'occupation intelligente de ce bout de territoire d'un peu plus de 1,500 hectares¹. Tous ceux qui auraient un projet de vie crédible sur ce territoire pourraient y rester. Il fallait juste prendre le temps de trouver les bonnes méthodes.

Mais Patatras ! En intervenant, brusquement, brutalement et massivement, l'Etat est peut-être en train de mettre tout cela par terre.

Je veux bien croire qu'il y ait eu sur la ZAD des personnes qui n'avaient rien à y faire, qui, s'étant trompé de combat, s'étaient donc trompé de lieu. Mais ce n'est parce qu'une pomme est un peu gâtée, qu'il faut donner un grand coup de pied dans tout le panier. Or c'est ce que viennent de faire les forces de l'ordre, en démantelant, les premiers bâtiments d'un projet en devenir, les cent noms.

Il reste à espérer qu'ils en resteront là et que tout ne sera pas détruit, car après, il faudra bien reconstruire, et surtout reconstruire avec ceux qui, justement, ont un projet de vie sur la ZAD.

Les moyens d'aboutir existent et les idées ne manquent pas. Plusieurs, armés de leur expérience comme José Bové ont proposé leur modèle, le Larzac, mais à cette époque, on ne disposait pas des outils de mobilisation dont on dispose maintenant.

L'idée d'une gestion collective de la terre mérite d'être

creusée, d'autant plus que les pouvoirs publics étant propriétaires, par expropriation, de très importantes surfaces, la solution du bail emphytéotique de 99 ans est une piste qu'on ne peut pas négliger mais qui suppose de la part du preneur, l'existence d'une vision commune. Mais pour ceux que l'idée même d'un contrat de 99 ans avec l'Etat révoluse, pour des raisons philosophiques ou autres, d'autres opportunités s'offrent. Face à un collectif d'occupants ou même plusieurs projets complémentaires, on peut très bien imaginer un autre collectif se portant acquéreur des surfaces préemptées par l'Etat et les collectivités locales ; après tout, c'est le principe de fonctionnement d'organismes comme Terre de Liens <https://terredeliens.org/> et finalement des zones humides, cela ne doit pas valoir bien cher en terres agricoles. Et si cela ne suffisait pas, le financement participatif peut y contribuer aussi. Des exemples récents montrent que l'appel à la solidarité militante fait souvent des miracles.

Mais tout cela demande du temps pour se mettre en place. Et ce temps, il faudra le prendre. Se précipiter pour tout saccager et rendre toute solution intelligente impossible pourrait alors laisser croire que ceux qui possèdent actuellement ces terrains expropriés, soit ne veulent pas voir émerger d'autres formes d'organisation économique et sociale, soit n'ont pas vraiment renoncé à utiliser cette zone pour des projets d'infrastructures (un aéroport par exemple), soit pour ces deux raisons à la fois.

En attendant, en évacuant sans discernement tout ce qui bouge, ceux qui donnent les ordres aux forces du même nom qui, elles n'agissent « qu'avec une méthode » celle qu'on leur a ordonné d'appliquer, sont en train de jeter le bébé des espoirs d'un monde différent avec l'eau sale des violences extrémistes.

Ce faisant, ils prennent le risque de jeter dans les bras de ces extrémistes, des tas de gens de bonne volonté qui n'ont pour l'instant comme seul tort, de croire encore en des jours

meilleurs.

Lourde responsabilité et funeste erreur de jugement.

1C'est à peu près la surface agricole que perd chaque année
l'Ile de France
<http://www.bfmtv.com/planete/1600-hectares-terres-agricoles-perdus-annee-ile-de-france-329960.html>